

1. TENUE VESTIMENTAIRE



1. Les vêtements d'extérieur, les sacs à dos et les sacs à main doivent être laissés au casier.
2. Le port des couvre-chefs (chapeau, casquette, tuque, capuchon) est interdit dans tous les locaux de l'école.
3. Pour des raisons de convenance et de respect, le port de vêtements et d'accessoires dangereux ou portant un message à caractère irrespectueux (raciste, anarchiste, sexiste, violent, vulgaire ou incitant à la consommation) n'est pas accepté.
4. Le haut (chemisier, gilet) doit être opaque et couvrir entièrement le dos, la poitrine et le ventre. La camisole avec des bretelles spaghetti n'est pas autorisée. La largeur des bretelles doit être supérieure à 4 cm.
5. Le pantalon doit être opaque et couvrir les hanches. Le port d'un pantalon court (short) ou jupe n'est accepté que s'il est de longueur décente et raisonnable.